

FONDATION
VALLEÉ DU TRIENT
DEMAIN



L'ambition de la durabilité

Promotion des activités 4 saisons de la vallée du Trient
dans le respect de ses sites naturels,
pour un développement harmonieux et durable



Salvan



Finhaut



Trient



Vernayaz

TMR

Sommaire

2

Message du comité:
fédérer et œuvrer
pour le bien de tous

3

Axes de travail:
tourisme & économie,
population, mobilité,
culture et patrimoine

4-5

Géographie:
un joyau préservé,
mais vivant

6-10

Carte d'identité:
la nature en héritage,
l'énergie dans le sang

11

Stratégie touristique:
durabilité et excellence,
innovation et bien-être
pour tous

12-13

Parc régional naturel:
élargir le champ des
possibles, par et pour
la population locale

14-15

Statuts de la fondation

16

Conclusion: soutenir
une vallée exemplaire,
et donner l'exemple

Photo couverture
© Arolle Production

MESSAGE

Notre objectif: agir ensemble, dans l'intérêt de tous Notre premier succès: avoir rassemblé tous les acteurs

La Fondation Vallée du Trient Demain, reconnue d'utilité publique par le Canton du Valais, a été créée en mars 2024 dans le but d'unir toutes les forces vives de la vallée du Trient autour d'un objectif commun: assurer l'avenir à long terme de la vallée et faire d'elle non seulement une destination touristique de qualité, mais également un lieu où il fait bon vivre, travailler, et cultiver des valeurs qui nous rassemblent.

La fondation soutient dans cet esprit des projets qui poursuivent l'ambition de **durabilité** présente dans la vallée. Celle-ci s'exprime, par exemple, par le développement de la mobilité douce, une exploitation du domaine skiable respectueuse de l'environnement, des activités touristiques 4 saisons, un patrimoine culturel vivant.

Souvenons-nous du courage des anciens, qui ont pris des décisions visionnaires, permettant à notre région de **tirer le meilleur de ce que lui offre la nature, tout en la préservant**. Grâce à leur engagement, la vallée du Trient, située sur un axe transfrontalier reliant Martigny à Chamonix, est aujourd'hui une région dynamique, en croissance démographique, offrant une multitude de loisirs toute l'année, mais aussi des commerces vivants et un patrimoine que de nombreuses associations locales animent et valorisent.

Aujourd'hui, si la matière première et l'enthousiasme sont là, il manque parfois une direction, une fédération, pour éviter la dispersion et l'épuisement. Guidée par la volonté de **réunir les municipalités, les associations, les**

individus derrière des projets qui leur sont bénéfiques à tous, la Fondation Vallée du Trient Demain souhaite **permettre au meilleur d'émerger**.

Sa création même, d'ailleurs, témoigne non seulement de sa volonté, mais déjà de sa capacité à fédérer, puisque toutes les communes de la vallée – Vernayaz, Salvan, Trient et Finhaut – l'ont rejointe, ainsi que toutes les sociétés qui exploitent de grandes infrastructures: TMR pour le train qui parcourt toute la vallée, TéléMarécottes pour le domaine skiable et VerticAlp pour les funiculaires qui emmènent à la découverte du barrage d'Emosson.

Nous sommes aujourd'hui à l'orée d'une nouvelle étape qu'il s'agit de franchir pour «passer ce cap» et poursuivre avec sérénité vers l'avenir, afin que les futures générations puissent elles aussi être fières et bénéficier des actions décidées actuellement.

De **nombreux projets** seront poursuivis **en parallèle**, qu'il s'agisse de relier le train aux remontées mécaniques, de créer des pistes cyclables, de soutenir le parc naturel régional, de créer une exposition ou d'encourager des jeunes de la vallée dans la mise en place de projets qui leur sont chers.

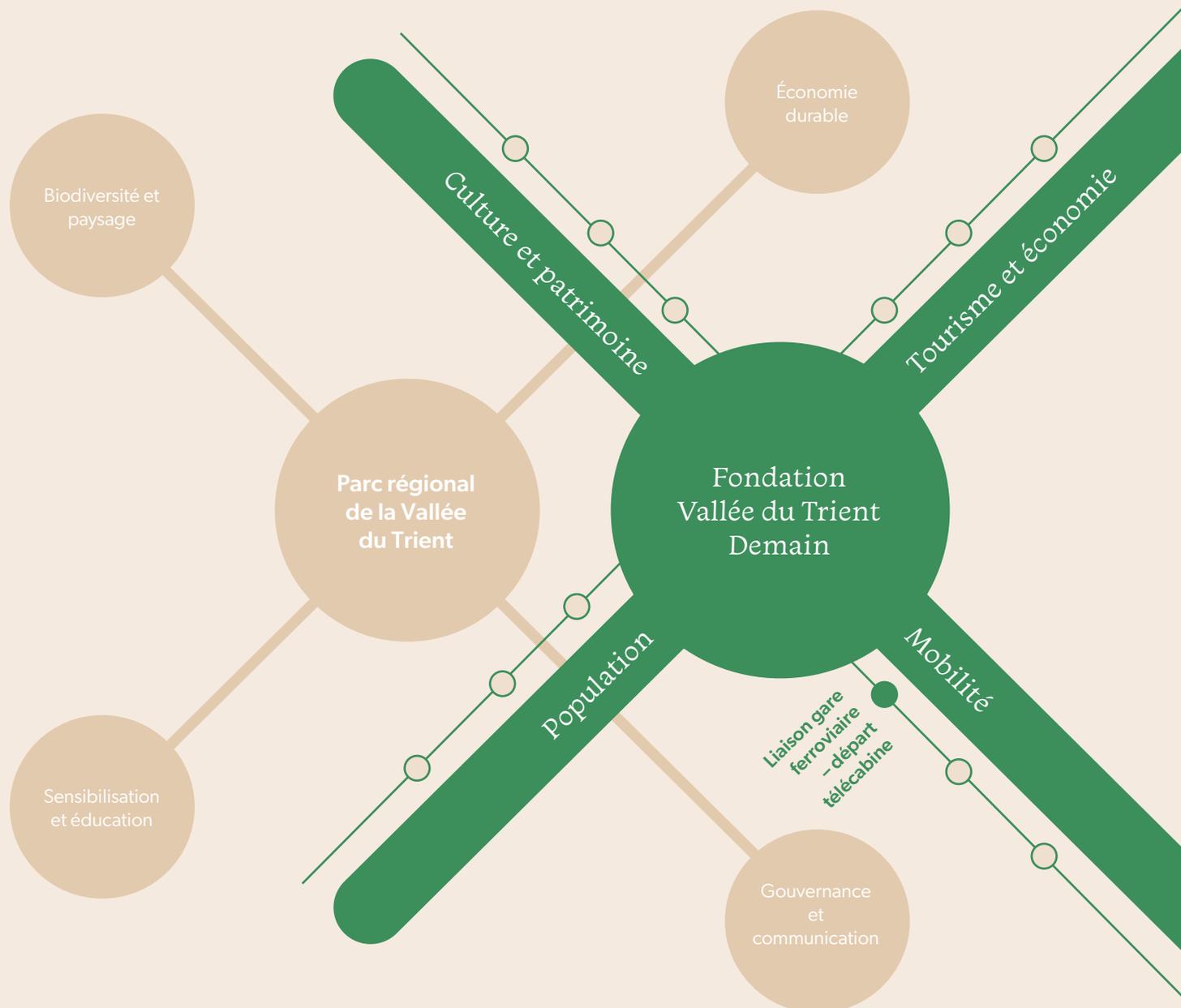
Pour ce faire, nous avons besoin de vous. Nous vous garantissons une **transparence totale** dans nos actions et le caractère **bénévole** qui nous anime.

Merci par avance de votre soutien.

Pour la fondation, le président
Daniel Gremaud

AXES DE TRAVAIL

- Projet en réflexion
- Projet planifié



Projets

- Mise en place d'une **collaboration avec le Parc naturel régional**, et soutiens en fonction des opportunités
- Soutien au projet de **liaison (ascenseur) entre la nouvelle gare des Marécottes et le départ de la télécabine rénovée**, pour un développement de la mobilité douce et une préservation du patrimoine bâti du village
- Création de **pistes cyclables** reliant toutes les communes de la vallée, et développement de parcours attractifs pour tous, à l'écart des sentiers pédestres
- Soutien au développement d'**infrastructures de tourisme doux** (sentiers de randonnée, voie d'escalade accessible, via ferrata, canyoning, etc.), pour une offre de loisirs 4 saisons
- Soutien au **développement durable du domaine skiable**, en restant attentif aux changements climatiques et dans le respect des ressources naturelles de la région (même si la vallée bénéficie pour l'instant d'un enneigement naturel généreux)
- Soutien aux projets permettant de **développer économiquement la vallée**, tout en respectant nos valeurs et notre vision (création d'emplois dans l'économie durable locale; offre hôtelière, de restauration et de loisirs bien répartie géographiquement dans la vallée; etc.)
- Soutien aux **jeunes de la région** et à leurs ambitions, qu'il s'agisse de projets personnels ou d'utilité publique
- Création de **synergies avec d'autres fondations** ou acteurs poursuivant des buts similaires

GÉOGRAPHIE

Un joyau préservé, mais vivant

De Vernayaz, où le **petit train rouge et blanc** démarre son ascension, à Chamonix, qu'il rejoint deux heures plus tard, la vallée du Trient déroule sous le regard émerveillé des visiteurs une nature préservée, un patrimoine bâti pittoresque, et des villages animés qui donnent envie d'y faire halte pour une balade, une journée en raquettes, une descente en trottinette, une visite du zoo, une découverte du musée, un repas entre amis, une montée à crémaillère sur le couronnement du barrage, etc.

Oui, la vallée du Trient est une

destination hors norme:

- des remontées mécaniques à taille humaine et bénéficiant d'un **enneigement naturel**,
- un domaine ouvert aux activités d'été,
- un zoo alpin,
- un voyage ascensionnel (VerticAlp) qui fonctionne à l'énergie hydraulique,
- des activités outdoor,
- des gorges aménagées,
- un Musée,
- du patrimoine alpin valorisé,
- le **tout accessible en transports publics** grâce au Mont-Blanc Express.

À l'heure où notre société tend à l'excès, les acteurs de cet espace alpin ont su développer des installations dans le respect de l'environnement et dans une perspective de développement local.

Et le projet de Parc naturel régional témoigne de cette volonté de faire de la vallée du Trient un joyau préservé, mais vivant.



1

fondation

4

communes

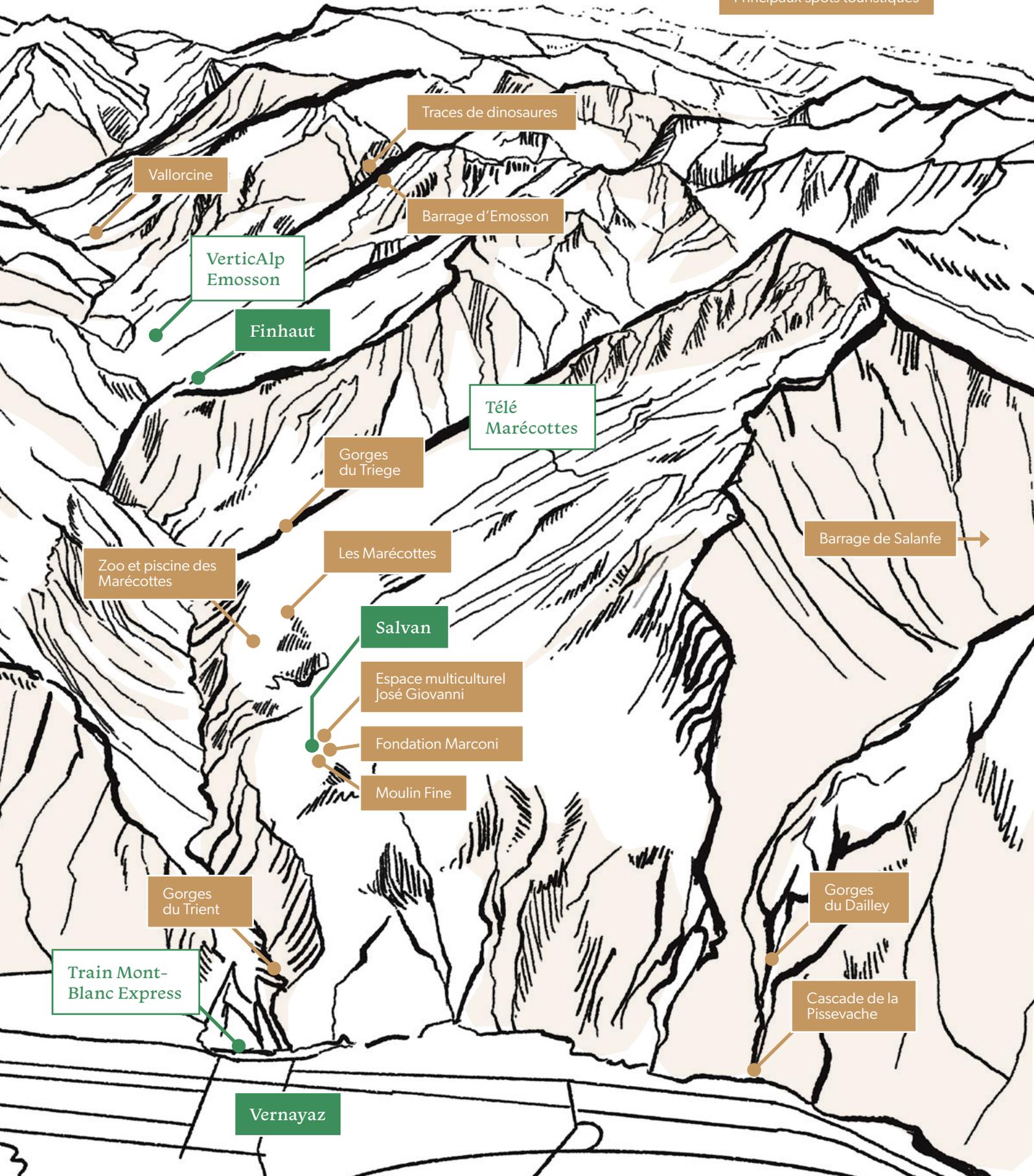
121,6
km²

3850
habitants

Communes membres de la fondation

Acteurs économiques / touristiques membres

Principaux spots touristiques





© Musée Marconi

CARTE D'IDENTITÉ

La nature en héritage, l'énergie dans le sang



Un attrait qui remonte au XIX^e siècle, grâce à l'air pur et à l'alpinisme

Région de roches et d'eau, de lacs, de gorges et de barrages, la vallée du Trient est presque invisible depuis la plaine du Rhône. Destination touristique depuis le milieu du XIX^e siècle, **à l'image de Zermatt**, elle se développe autour de l'alpinisme. À cette époque, une route des diligences est construite depuis la plaine jusqu'à Finhaut. Très vite, les hôtels poussent comme des champignons.

Anglais, Belges et Russes viennent chercher dans la vallée du Trient l'eau cristalline et l'air pur des Alpes suisses. **Igor Stravinsky**, entre autres célébrités, séjournera à Salvan. En 1895, l'Italien Guglielmo Marconi y réalisait les **premières transmissions sans fil**. Un musée lui est d'ailleurs consacré.

Un train qui relie Martigny à Chamonix, et dessert les villages de la vallée

La mise en service du train Martigny-Châtellard-Chamonix, en 1906, va renforcer l'attrait de cette vallée transfrontalière, l'une des rares en Europe.

Aujourd'hui le Mont-Blanc Express (de la compagnie TMR, Transports de Martigny et Régions SA) permet de **relier Martigny à Chamonix en 1h30**. Le petit train rouge et blanc assure également l'**accessibilité des villages** de Vernayaz, Salvan, des Marécottes, du Trétien et de Finhaut, **tous vivants et habités**. Une rareté pour une vallée valaisanne. Et quel train! Une crémaillère accroche les wagons à la montagne autant que le regard au panorama.

À **1h de Lausanne et 30 minutes de Sion**, la vallée du Trient offre un grand bol d'air frais au cœur de l'Espace Mont-Blanc et une bulle de verdure dans laquelle le visiteur peut s'immerger sans émission de carbone.



© TMR SA



© Centre valaisan du film et de la photographie, Fds Martigny-Châtellard



© Juerg Hostettler

Un domaine skiable béni des dieux, clé de voûte du tourisme dans la vallée

La station de ski des Marécottes, qui s'étire de 1777 à 2222 mètres d'altitude, bénéficie d'un microclimat particulier qui lui assure un **enneigement naturel généreux**. Ici, pas de baisse notable du volume de neige ces 20 dernières années, et pas d'installation d'enneigement artificiel. Apprécié des familles et des amateurs de ski freeride, le domaine skiable a rejoint le concept du **Magic Pass** en 2017, ce qui a renforcé sa progression (+ 5% en hiver, et + 10% en été).

Véritable clé de voûte du tourisme dans toute la vallée, la société TéléMarécottes, s'inscrit depuis de nombreuses années dans une démarche de **développement 4 saisons**. Le tourisme estival profite donc lui aussi de ses installations, à l'image du VTT, activité en plein essor.

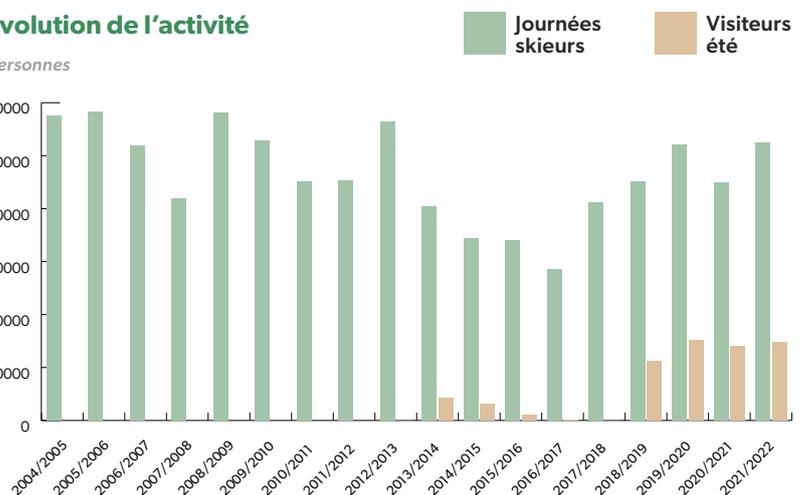
© Mika Merikanto



© TéléMarécottes

Évolution de l'activité

personnes



Un fantastique terrain de sport et d'aventure

Si la vallée du Trient, il faut bien le concéder, est un territoire que la nature a richement doté, ses habitants ne se sont jamais contentés de s'asseoir sur leurs lauriers. Associations de bénévoles, comités de passionnés, les énergies ont toujours été nombreuses et généreuses pour valoriser les talents reçus.

La vallée du Trient connaît d'ailleurs depuis 2013 une activité touristique en forte hausse. Car au-delà du ski, du VerticAlp Emosson et du zoo, la vallée du Trient, c'est aussi:

- de nombreux itinéraires pour les amateurs de **ski alpinisme** et des compétitions: l'Alpiniski, épreuve de ski alpinisme en équipe qui intègre le championnat suisse et la Coupe du monde; ou le Trophée Tête de Balme,
- des sentiers balisés pour ceux qui préfèrent les **raquettes**,
- dès 2026, un **espace polysportif** intergénérationnel, intégrant une **patinoire** et conçu en accord avec les valeurs locales de durabilité,
- d'**impressionnantes gorges**, mystérieuses, du Trient (Vernayaz), du Dailley ou du Triège (Salvan), pour certaines aménagées et entretenues par des associations de bénévoles,
- des **voies d'escalade** pour tous les styles et tous les niveaux (blocs, voies, en forêt, dans les gorges, etc.), à l'image des granits du massif du Mont-Blanc, des Aiguilles rouges ou dans un autre genre du mur du barrage d'Emosson,
- des **cascades gelées** pour celles et ceux qui préfèrent la glace au granit,



© Vallée du Trient Tourisme



© S. v. Heusden

© S. v. Heusden



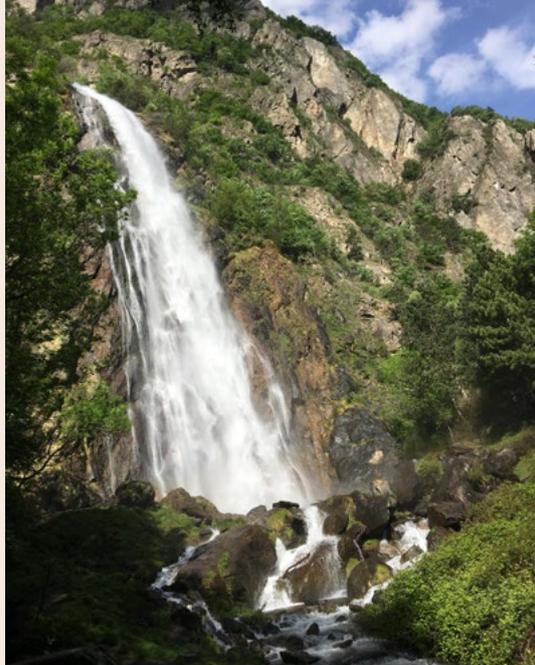
Photos © VerticAlp Emosson

VerticAlp, un voyage ascensionnel, à la rencontre du géant hydroélectrique et des traces de dinosaures

Si la vallée du Trient ne compte qu'un seul glacier sur son territoire, elle est située à la confluence de plusieurs étendues glaciaires, ce qui lui permet de bénéficier d'un généreux approvisionnement en eau. Une richesse naturelle valorisée dès 1925 par la construction du barrage de Barberine, puis de 1969 à 1973, par celle d'un barrage encore plus grand, Emosson, dans lequel sera noyé le premier. Deuxième plus grande retenue artificielle de Suisse, **Emosson** fournit aujourd'hui **3% de l'électricité helvétique**.

Lors des premiers travaux, un funiculaire avait été construit, puis démantelé par les CFF. En 1975, des passionnés décident de redonner vie à cette installation et d'emmener les visiteurs sur le couronnement du barrage, à la découverte de ce géant de béton et des **traces de dinosaures** mises à jour dans le secteur.

Aujourd'hui VerticAlp Emosson propose un voyage ascensionnel de près de 850 mètres avec trois installations uniques en leur genre, alimentée en énergie hydraulique: un **funiculaire à 87% (l'un des plus raides du monde)**, un train panoramique à flanc de coteau et enfin, un mini-funiculaire. Au fil de l'ascension (45 min.), la vue s'ouvre sur un paysage alpin toujours plus grandiose, jusqu'à 1965 mètres d'altitude, face au **panorama grandiose du mythique Mont-Blanc**.



© Vallée du Trient Tourisme



© Frédéric Dubuis

- un vaste réseau de **sentiers pédestres** pour tous les goûts et les âges, du sentier didactique villageois au Tour du Mont-Blanc, en passant par les sentiers Charlotte la Marmotte ou l'ancienne route des Diligences,
- des **ultra-trails**, à l'image du mythique ultra-trail du Mont-Blanc, qui passe par Trient, du Swiss Peaks Trail, qui emmène les coureurs, selon les parcours, à Finhaut, Salanfe et/ou Trient, ou encore du plus populaire Alpinirun ou Défi des Gorges, qui allient si souhaité randonnée et dégustations du terroir,
- une région qui a accueilli une étape du **Tour de France** en juillet 2016 (3,5 milliards de téléspectateurs) et qui fut le théâtre d'une arrivée d'étape du **Tour de Romandie** en avril 2024, un événement qui se reproduira tous les trois ans pendant une quinzaine d'années. Ce positionnement en faveur de la petite reine s'inscrit à merveille dans celui du canton du Valais, qui a choisi des amateurs de vélo l'un de ses publics cibles. Se donnant, comme à son habitude, les moyens de ses ambitions, la vallée du Trient a mis sur pied une commission de travail «**Vélo-Bike**», qui œuvre en continu pour pérenniser et élargir la dynamique et l'offre touristique à l'échelle de la commune et de la vallée.
- la possibilité de dévaler des alpages sur des **trottinettes tout-terrain**,
- des spots pour décoller en **parapente**,
- un **zoo** et une **piscine alpine** (dans la roche) aux Marécottes, qui attirent 150'000 visiteurs par an, et offrent désormais la possibilité de se réveiller dans le parc, entre loups, ours et lynx (Hôtel du zoo).

Une vaste palette d'événements culturels

De Vernayaz à Trient, d'un bout à l'autre de la vallée, les agendas culturels fleurissent d'initiatives en tous genres pour construire une offre culturelle séduisante, et ce tant pour les visiteurs que pour les habitants.

- le **festival Orgues, Musiques et Cimes** (concerts classiques, ateliers, cinéma, etc., 120 concerts, 10'000 spectateurs) depuis 2009,
- le **Palp Festival**, et ses audacieuses propositions qui marient musique, terroir et patrimoine,
- le déroutant **SLURP!!** Bande dessinée et cuisine du terroir,
- l'association **Trient en Transition**, pour une vallée résiliente, et ses différentes propositions comme les Ateliers du partage, ou l'accueil de projections du Festival du film vert,
- mais aussi des projections, concerts et animations pour petits et grands à chaque occasion, en particulier lors des fêtes traditionnelles du calendrier (Carnaval, Pâques, Noël, etc.).



© Orgues, musiques et cimes

Un riche patrimoine célébré avec passion et authenticité

Dans la vallée du Trient, l'authenticité est au coin de la rue. Bâtiments en pierre, toits en lauze et ruelles pavées: la région a su préserver son authenticité, sans la faire rimer avec inactivité.

Les sociétés locales se comptent en effet par dizaines, et témoignent à la fois de l'**attachement des habitants à leur région et à leur histoire**, et du dynamisme local.

De l'aveu même de Raymond Lonfat, qui a créé en 2000 la Fondation des archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice, la vallée est même en avance sur d'autres régions helvétiques en la matière.

Inventaire non exhaustif:

- Le **Musée hydroélectrique CFF Châtelard-Barberine**, pour revivre la construction et l'exploitation du complexe du même nom.
- Le **Musée Marconi** raconte la naissance et le développement de la télégraphie sans fil dans la région, avec les premiers essais réalisés par l'inventeur italien Guglielmo Marconi en 1895.
- La vallée du Trient possède le dernier moulin à eau de la région, le **Moulin Fine**, dont le sauvetage a été effectué en 1993 grâce à la Fondation François Fine.
- L'association du «**Train Nostalgique du Trient**» (TNT), emmenée par des bénévoles, s'attache à restaurer, sauvegarder et faire régulièrement rouler des véhicules historiques de la ligne du Martigny-Châtelard (Mont-Blanc Express).
- De nombreuses associations, telle **Les amis des Granges et du Bioley**, œuvrent à l'entretien et à l'extension de passerelles spectaculaires dans les gorges. D'autres s'activent à préserver le **folklore**, ou à organiser des **événements musicaux** originaux (Orgues, Musiques et Cimes).
- Une douzaine de **fortifications datant de la Seconde Guerre** sont disséminées dans la vallée du Trient, toutes tournées face à la Savoie; deux d'entre elles (le fort de Litroz et de la Forclaz), désaffectées, sont libres d'accès.
- Par le biais d'un fonds privé, un **recueil botanique unique en Suisse** est en cours de valorisation dans le cadre du Parc naturel régional. Inventaire scientifique exhaustif de la flore, le «Catalogue de la Flore des bassins du Trient et de la Salanfe» a été établi durant la première moitié du XIX^e siècle.
- Des **mines de fer**, aux Tseppes, au-dessus de **Trient**, qui datent de 700 après J.-C., et leurs fours, pour un site unique en Valais et d'importance européenne. Le lieu fait l'objet de recherches archéologiques de la part de l'Université de Zurich, sous la houlette de Vallis Triensis.
- L'association **Vallis Triensis** est active dans la recherche, l'étude, la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel des communes de Vallorcine, Trient, Finhaut, Salvan et Vernayaz. L'**inventaire du patrimoine de chaque commune** est aujourd'hui achevé. Un nouveau projet est en développement autour de la mine de fer antique des Tseppes de Trient.
- Un **dictionnaire papier et digital** a été réalisé, permettant le sauvetage écrit et audio de la langue francoprovençale de la vallée.
- Un projet d'**inventaire des toponymes et microtoponymes** locaux a débuté.
- La vallée du Trient et de l'Eau Noire est une des premières vallées de Suisse à voir se développer un projet innovant et spectaculaire qui, avec à ce jour plus de 120 participants, permet de remonter **aux sources de son peuplement: www.vs-dna.ch**

Et les projets ne cessent de naître:

- Diverses initiatives de **revitalisation de mayens ou alpages** en proie à la reforestation ou à l'embroussaillage sont nées, pour sauvegarder le patrimoine bâti des éleveurs et bergers de la vallée. À ce jour, aucune n'a été concrétisée.
- La vallée du Trient et de l'Eau Noire est une des rares vallées de Suisse à posséder un descriptif précis et détaillé de son apparition et de celle de ses familles dans l'histoire documentée, pour une première tranche d'histoire médiévale: www.vallee-trient.ch, «**L'ERBA, Histoire de la seigneurie abbatiale de la vallée du Trient, des origines jusqu'en 1349, Salvan, Finhaut, Vernayaz**». Le volume III, couvrant une période allant jusqu'à 1475, est terminé mais non édité par manque de moyens des communes concernées.
- La vallée du Trient et de l'Eau Noire a établi, par trois canaux différents au moins, une **base de données généalogique** de plusieurs centaines de milliers de personnes, décrivant la généalogie moderne des familles recensées durant les siècles précédents. Non publié.
- Divers particuliers ont accumulé une **vaste collection d'objets anciens**, à ce jour non mise en valeur. Une partie de ces objets est visible et décrite sur le site l'Erba.

Durabilité et excellence, innovation et bien-être pour tous



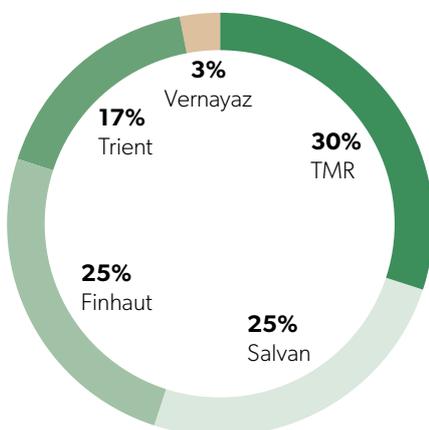
© Mika Merikanto

Si la Fondation Vallée du Trient Demain n'est pas liée à Vallée du Trient Tourisme SA, il est cependant crucial pour notre organisation que les visions régionales s'accordent, afin que notre action s'inscrive dans une **dynamique commune**.

Une brève présentation de Vallée du Trient Tourisme SA permet de le vérifier avec succès. Dans sa **structure** d'abord, puisque les communes actionnaires sont les mêmes que celles qui ont rejoint notre fondation.

Présentation de Vallée du Trient Tourisme SA

Capital - actions



Dans sa **philosophie** ensuite, puisque la stratégie de l'organisation touristique s'appuie sur des valeurs qui rejoignent les nôtres :

- Qualité de vie
- Innovation
- Respect de la nature et de l'environnement
- Développement qualitatif
- Service à la clientèle
- Professionnalisme
- Excellence

Enfin, dans ses **objectifs**, qui s'apparentent à ceux qui guident notre action :

- Augmenter la valeur ajoutée générée par la branche
- Améliorer le bien-être de la population
- Responsabiliser tous les acteurs en faveur des principes fondamentaux du développement durable
- Se positionner, se différencier, innover

PARC NATUREL RÉGIONAL

Élargir le champ des possibles par et pour la population locale



Photos © Vallée du Trient Tourisme



La Vallée du Trient et ses communes environnantes ont décroché le label candidat au Parc naturel régional, attribué par la Confédération, en 2022. Pour être labellisée, une région doit disposer de richesses écologiques, culturelles, historiques et économiques, et d'une population prête à s'engager pour les préserver en proposant des projets, en participant à des événements et en collaborant parfois comme bénévole. Autant dire que la vallée du Trient était une candidate idéale!

En 2020, un premier appel à projets a eu lieu, qui a donné lieu à 84 propositions de la population, dont sont nés 41 projets. Une nouvelle consultation citoyenne a eu lieu en 2023-2024, et pas moins de 95 idées ont été proposées par les habitants des 7 communes (Saint-Maurice, Evionnaz, Vernayaz, Salvan, Finhaut, Trient et Martigny-Combe).

Les projets sélectionnés pour être concrétisés bénéficient d'une subvention de 50% de la Confédération. Pour ce faire, ils doivent correspondre aux axes thématiques suivants:

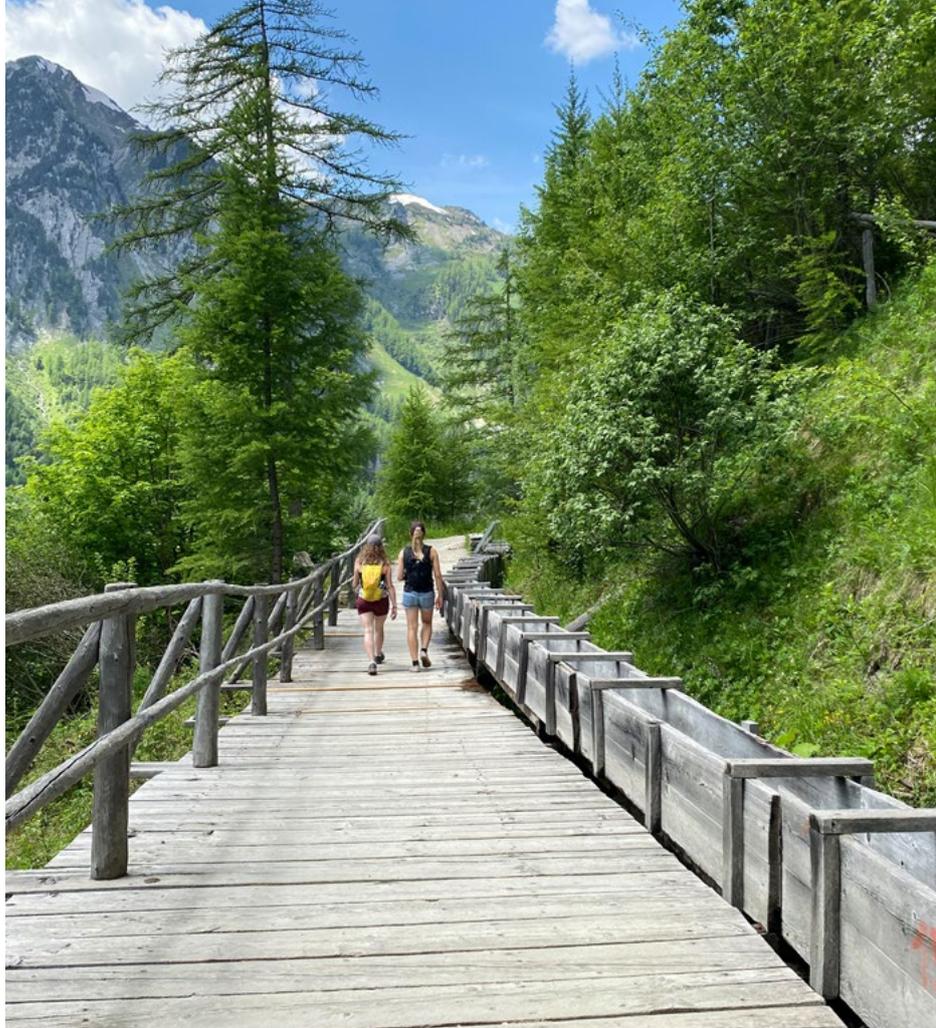
- **Biodiversité et paysage:** préserver, favoriser et valoriser la biodiversité et la qualité du paysage.
- **Économie durable:** créer un espace de vie et un écosystème économique durable.
- **Sensibilisation et éducation:** développer des offres et la connaissance sur les valeurs naturelles et culturelles du territoire.
- **Gouvernance et communication:** fédérer les acteurs, promouvoir le territoire et assurer une gestion de qualité.

A ce stade, le Parc s'est vu attribuer le statut de candidat et a reçu l'argent nécessaire à sa phase de création. Le projet étant démocratique, la population des communes concernées a été consultée en juin 2024 sur le contrat qui lie les communes à l'Association du parc, et qui définit le périmètre, les objectifs stratégiques, l'organisation et les obligations financières. Le «oui» l'a largement remporté (de 79 à 87%). La volonté populaire sera à nouveau sollicitée dans 10 ans, pour le renouvellement du label.

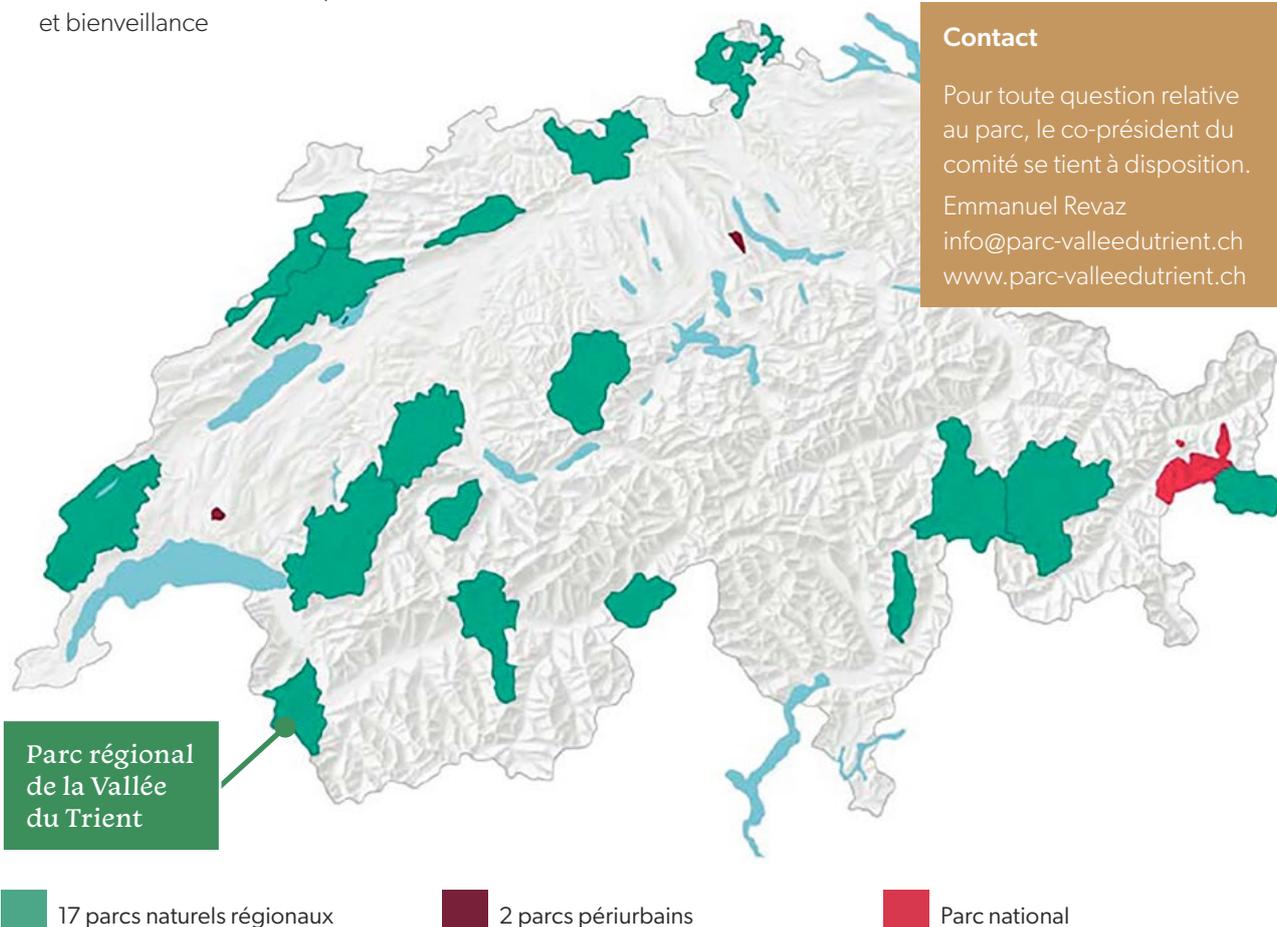
Là encore, les valeurs défendues par l'association du parc rejoignent celles de la Fondation Vallée du Trient Demain.

Les valeurs du Parc régional:

- Nous plaçons la nature et le paysage au cœur de nos priorités
- Nous soutenons l'économie de proximité
- Nous apprenons les un.e.s des autres
- Nous offrons des produits et des services innovants et de qualité
- Nous cultivons l'identité de notre région
- Nous travaillons avec éthique et bienveillance



© Vallée du Trient Tourisme



En savoir plus: www.parks.swiss

Données: Réseau des parcs suisses – OFEV, Swisstopo / ©Réseau des parcs suisses 06/2023



© Vallée du Trient Tourisme

STATUTS

Fondation Vallée du Trient Demain

Chapitre 1 – Structure

Art. 1 - Constitution

Sous le nom « Vallée du Trient Demain », il est créé une fondation à but non lucratif au sens des art. 80 ss CCS.

Art. 2 - Sièg

Le siège de la fondation est à Salvan, Valais.

Art. 3 - Buts et moyens

La fondation a pour but la promotion des activités 4 saisons dans les sites naturels de la vallée du Trient. Elle garantit une exploitation respectueuse de l'environnement et des installations existantes. Elle promeut la mobilité douce. Dans le cadre de ses activités, la fondation travaille en étroite collaboration avec les autorités et avec tous les acteurs locaux ainsi qu'avec les représentants du Parc naturel régional de la Vallée du Trient.

Art. 4 - Capital de fondation

La fondation est dotée d'un capital de CHF 50'000.- (cinquante mille francs).

Art. 5 - Ressources

Les ressources de la fondation sont constituées par :

- les intérêts du capital,
- les dons et les legs,

- les apports financiers privés ou publics,
- toutes les ressources que l'activité de la fondation peut générer.

Chapitre 2 – Organisation

Art. 6 - Organes

Les organes de la fondation sont :

- le conseil de fondation et
- le réviseur.

Section 1 – Conseil de fondation

Art. 7 - Composition

Le conseil de fondation est constitué de 4 à 8 membres au maximum. Le nombre et les noms des personnes du Conseil de fondation, les droits de signatures et les modifications éventuelles doivent être communiqués à l'autorité de surveillance ainsi qu'au registre du commerce dans un délai d'un mois à compter de la décision du Conseil de fondation. Les membres du Conseil de fondation sont nommés pour une période de 4 ans et sont rééligibles.

Les membres du Conseil de fondation sont nommés par les Communes, les mécènes locaux, le Parc naturel de la Vallée du Trient, les entreprises partenaires et l'Association des Amis de la fondation dès sa création.



© Mika Merikanto



© TMR SA

Le Conseil de fondation se constitue lui-même et désigne un président et un vice-président. La qualité de membre du Conseil de fondation ne donne pas lieu à rétribution. Le Conseil de fondation délibère valablement lorsque le tiers au moins de ses membres sont présents. La convocation sera envoyée au plus tard deux semaines avant la réunion. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix. En cas d'égalité des voix, celle du président ou de la présidente est prépondérante.

Art. 8 - Compétences du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est compétent pour :

- a) accepter le rapport annuel et approuver les comptes annuels;
- b) élire et révoquer des membres du Conseil de fondation;
- c) élire son président et son vice-président;
- d) modifier les statuts de la fondation;
- e) élire le réviseur;
- f) définir le programme d'activité, examiner et adopter le budget, approuver tous les projets importants;
- g) statuer sur d'importantes coopérations;
- h) organiser la représentation de la fondation et régler les droits de signature;
- i) proposer la dissolution de la fondation et la liquidation de sa fortune.

Section 2 – Organe de révision

Art. 9 - Réviseur

Le Conseil de fondation désigne un réviseur qui vérifie les comptes. Le réviseur communique par écrit le résultat de ses vérifications au Conseil de fondation. Le Conseil de fondation ne peut approuver les comptes annuels qu'après que le réviseur lui aura présenté son rapport. Le réviseur est élu pour une période de 3 ans; il est rééligible. Le réviseur doit être en mesure, du point de vue technique, d'effectuer ses vérifications suivant les règles professionnelles et déontologiques de la Chambre fiduciaire. Il doit au surplus être indépendant du Conseil de fondation.

Chapitre 3 – Divers

Art. 10 - Responsabilité financière

La fondation n'est responsable de ses engagements que jusqu'à concurrence du capital de la fondation.

Art. 11 - Exercice comptable

Les comptes seront bouclés annuellement au 31 décembre. Le Conseil de fondation peut, pour des raisons d'opportunité, fixer autrement le début et la fin de l'exercice. Il l'indiquera à l'autorité de surveillance. A la fin de l'exercice, la fondation établit les comptes annuels et les présente à l'organe de contrôle. Le rapport de l'organe de contrôle et le rapport annuel seront remis à l'autorité de surveillance dans un délai de 6 mois suivant le bouclage des comptes.

Art. 12 - Dissolution

Si le but de la fondation ne peut plus être atteint, le Conseil de fondation peut demander sa dissolution à l'autorité de surveillance.

En cas de fusion avec une institution poursuivant les mêmes buts ou des buts analogues, le Conseil de fondation décide de la procédure à suivre.

La fortune subsistant après la dissolution échoit à une autre institution exemptée d'impôt en raison de son caractère d'utilité publique ou de son but d'intérêt général, qui poursuit le même but ou un but analogue et a son siège en Suisse.

Le Conseil de fondation demeure en fonction jusqu'à ce que la fondation n'ait plus de fortune. La décision de l'autorité de surveillance quant au transfert de la fortune et à la liquidation de la fondation demeure réservée.



© Picto+ graphic design

CONCLUSION

Soutenir une vallée exemplaire, et fédérer les énergies

La Fondation Vallée du Trient Demain souhaite jouer un rôle fédérateur, moteur et de soutien pour une région dont les atouts sont innombrables.

- La **vocation** était déjà là au XIX^e siècle,
- les infrastructures ont été construites au fur et à mesure du **développement, sans excès**,
- grâce à son microclimat, la vallée bénéficie d'un **enneigement naturel généreux**,
- les grands acteurs touristiques et économiques partagent les mêmes objectifs (**durabilité et qualité de vie**),
- la population et les commerçants sont attachés à leur région, **engagés et créatifs**,
- la fréquentation touristique est constante, en **progression**,
- **les municipalités sont engagées dans notre fondation.**

Nous nous réjouissons de pouvoir soutenir ces énergies et fédérer ces acteurs!

À ce titre, notre fondation mérite le soutien des collectivités publiques de la région, des fondations engagées dans le soutien aux populations de montagne, au tourisme doux et à la préservation de l'environnement.

Travaillons ensemble pour cette vallée exemplaire, et faisons d'elle un exemple pour demain.

Comité

Daniel Gremaud, président

Stéphanie Revaz Martignoni, vice-présidente

Bertrand Savioz, membre

Emanuel Wassermann, membre

Contact

Daniel Gremaud - T. 079 213 54 59

contact@valleedutrientdemain.ch